



Animaux d'élevage troupeaux

Agent d'élevage caprin

Autres dénominations : Chevrier, Agent technique d'élevage caprin



Témoignage

“



Quel est votre parcours de formation ?

J'ai passé un Bac sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), puis j'ai poursuivi avec un BTS productions animales que j'ai complété par une spécialisation en élevage caprin. Les chèvres m'ont toujours passionnée.

En quoi consiste votre travail ?

Je suis salariée dans une exploitation de 270 chèvres qui produit des fromages Rocamadour AOC sous cahier des charges Agriculture Biologique. Je m'occupe de la traite et de tous les soins aux chèvres : paillage, alimentation, etc. Je participe également à la fabrication des fromages. Il faut décailler le lait, mouler, retourner, puis emballer. Je suis également salariée d'une autre exploitation de chèvres pour laquelle je fais les marchés. Je suis ainsi l'élaboration du produit de A à Z. C'est très motivant.

”

Cendrine CHANTEPIE

Agent d'élevage caprin dans le Lot

Formation

- **CAPA** Production agricole, utilisation des matériels, spécialité productions animales
- **Bac pro** Conduite et gestion de l'exploitation agricole, système à dominante élevage
- **Certificat de spécialisation** Conduite d'un élevage caprin et commercialisation des produits

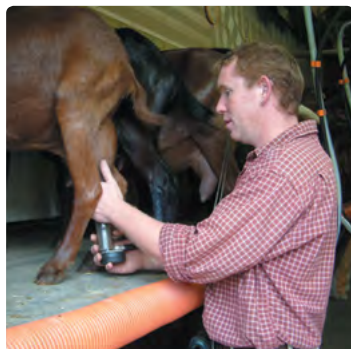
Activités

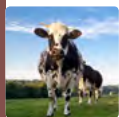
L'agent d'élevage caprin assure la traite des chèvres :

- Il met en marche le système de traite et veille à son bon fonctionnement pendant toute la durée de l'opération.
- Il déplace les chèvres vers l'aire d'exercice en prenant soin d'éviter tout phénomène de stress.
- Il prépare l'animal à la traite (nettoyage des mamelles...) et assure la traite.
- Il observe chaque animal, note ses réactions durant la traite et met en place les ajustements ou actions nécessaires (calmer l'animal, réajuster les faisceaux trayeurs...).
- Il nettoie la salle de traite et le matériel utilisé en veillant à garantir les conditions d'hygiène optimales.
- Il prépare les chèvres à l'arrêt annuel de la production de lait avant la mise bas (tarissement).

L'agent d'élevage caprin réalise les opérations relatives à l'alimentation des chèvres :

- Il adapte le rationnement et les modes d'alimentation définis par le technicien caprin en fonction des différentes catégories d'animaux (chèvres, chevreaux, boucs ...).
- Il assure la distribution selon le plan d'alimentation prévu, soit manuellement, soit en utilisant des équipements spécifiques.
- L'agent d'élevage caprin peut aussi participer aux activités de reproduction (assister à la mise-bas et veiller à son bon déroulement, donner les premiers soins aux chevreaux...) et effectuer les interventions simples liées à la prévention et au maintien de l'état de santé des animaux (taille des onglons, c'est à dire l'enveloppe cornée au bout du pied...).
- L'agent d'élevage caprin peut également être amené à réaliser d'autres activités en relation avec l'exploitation (cultures, travaux divers de maintenance des installations et des équipements...).





Animaux d'élevage troupeaux

Agent d'élevage caprin

Conditions d'exercice

L'agent d'élevage caprin travaille dans une ou plusieurs chèvreseries. Il exerce sous l'autorité directe du chef d'exploitation. Ses activités peuvent se dérouler à mi-temps ou à temps plein en fonction du nombre de chèvres. S'il opère

exclusivement en élevage, ses horaires correspondent aux débuts de matinée et fins d'après-midi. S'il pratique des travaux complémentaires (cultures...), son rythme de travail sera variable et plus élevé en période de récolte.



Compétences et qualités

L'agent d'élevage caprin dispose de connaissances sur le **développement et le comportement de l'animal**. Il **maîtrise son état sanitaire** et sait ainsi détecter d'éventuelles maladies (mammites ...).

Il se montre rapide lors de la traite. Il est capable de **manipuler les animaux** avec calme et douceur, tout en faisant preuve d'autorité. Surtout, il possède de **bonnes capacités d'observation** (état de santé de l'animal...).

Perspectives d'évolution

- L'agent d'élevage caprin, avec une formation diplômante complémentaire, peut devenir **technicien caprin** ou **contrôleur laitier**.
- Il peut également choisir de s'installer comme **chef d'exploitation**.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1410 de Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- l'Institut de l'élevage
www.inst-elevage.asso.fr

